



**SUEZ RV Centre
Ouest**



Dossier de demande d'autorisation environnementale unique

**Projet d'aménagement du centre de tri-transfert
et d'activité de préparation de déchets haut PCI
sur le site SUEZ RV Centre-Ouest à Fossé (41)**

PJ n°01 : Plan de situation au 1/25 000^{ème}



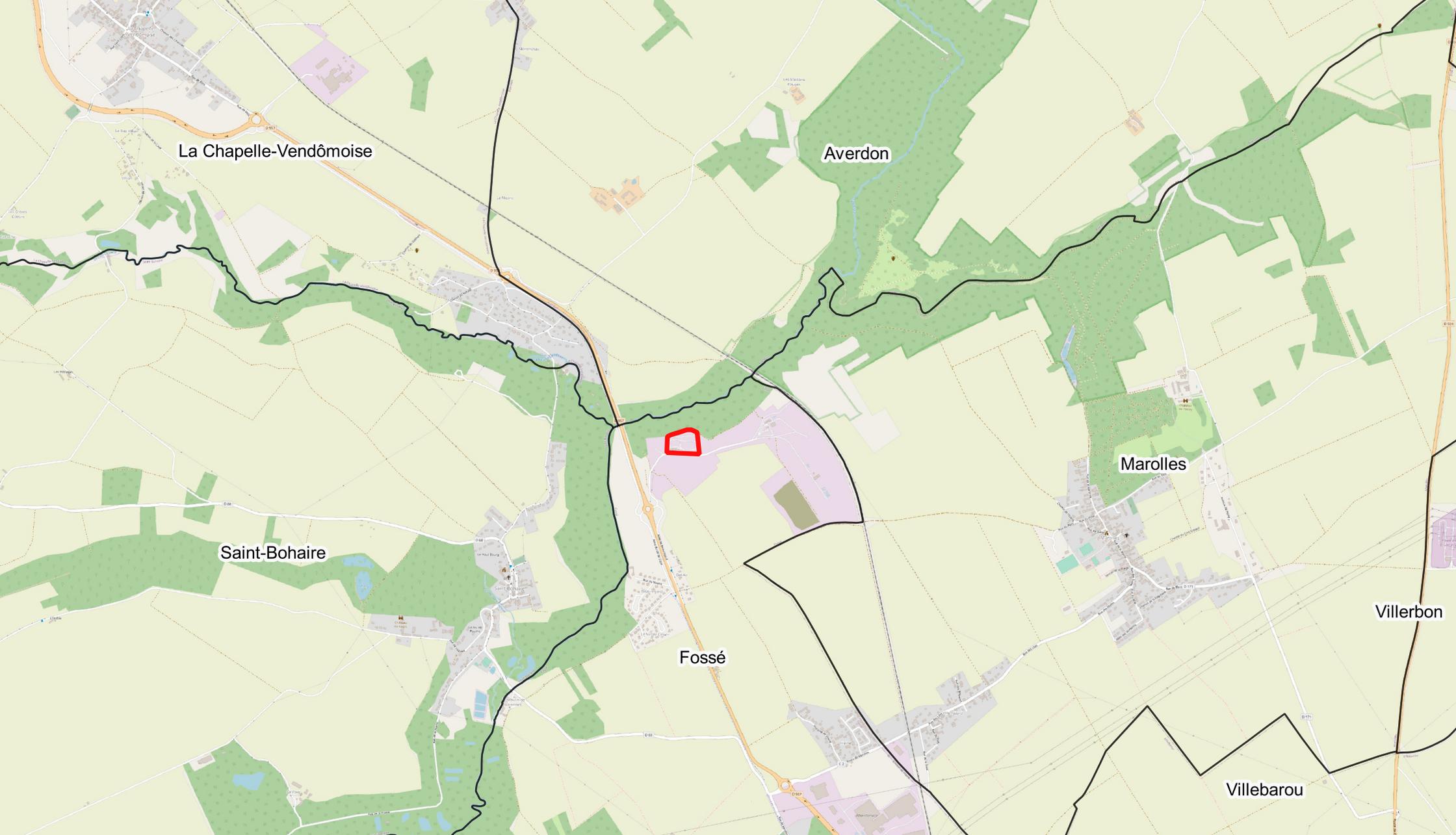
Rapport n°122992/version A – 25 juillet 2023

Projet suivi par Christophe SCHARFF – 06.21.83.29.96 – christophe.scharff@anteagroup.fr

Suivi des modifications

Indice Version	Date de révision	Nombre de pages	Nombre d'annexes	Objet des modifications
A	25/07/2023	5	0	Version originelle

	Nom	Fonction	Date	Signature
Rédaction	Delphine BRIAND	Ingénieur d'études	25/07/2023	
Approbation	Christophe SCHARFF	Directeur de projets	25/07/2023	
Relecture qualité	Christophe SCHARFF	Directeur de projets	25/07/2023	



Plan de situation au 1/25 000



0 500 1 000 m



Légende

-  Aire d'étude du projet (limites ICPE du site)
-  Communes (IGN)

Observations sur l'utilisation du rapport

Ce rapport, ainsi que les cartes ou documents, et toutes autres pièces annexées constituent un ensemble indissociable. Les incertitudes ou les réserves qui seraient mentionnées dans la prise en compte des résultats et dans les conclusions font partie intégrante du rapport.

En conséquence, l'utilisation qui pourrait être faite d'une communication ou d'une reproduction partielle de ce rapport et de ses annexes ainsi que toute interprétation au-delà des énonciations d'Antea Group ne sauraient engager la responsabilité de celui-ci. Il en est de même pour une éventuelle utilisation à d'autres fins que celles définies pour la présente prestation.

Les résultats des prestations et des investigations s'appuient sur un échantillonnage ; ce dispositif ne permet pas de lever la totalité des aléas liés à l'hétérogénéité des milieux naturels ou artificiels étudiés. Par ailleurs, la prestation a été réalisée à partir d'informations extérieures non garanties par Antea Group ; sa responsabilité ne saurait être engagée en la matière.

Antea Group s'est engagé à apporter tout le soin et la diligence nécessaire à l'exécution des prestations et s'est conformé aux usages de la profession. Antea Group conseille son Client avec pour objectif de l'éclairer au mieux. Cependant, le choix de la décision relève de la seule compétence de son Client.

Le Client autorise Antea Group à le nommer pour une référence scientifique ou commerciale. A défaut, Antea Group s'entendra avec le Client pour définir les modalités de l'usage commercial ou scientifique de la référence.

Ce rapport devient la propriété du Client après paiement intégral de la mission, son utilisation étant interdite jusqu'à ce paiement. A partir de ce moment, le Client devient libre d'utiliser le rapport et de le diffuser, sous réserve de respecter les limites d'utilisation décrites ci-dessus.

Pour rappel, les conditions générales de vente ainsi que les informations de présentation d'Antea Group sont consultables sur : <https://www.anteagroup.fr/fr/annexes>



Acteur majeur de l'ingénierie de l'environnement et de la valorisation des territoires

Mesure

Air ambiant
 Air intérieur
 Exposition professionnelle
 Eau
 Pollution atmosphérique

Environnement

Due diligence et conseil stratégique
 Sites et sols pollués
 Travaux de dépollution
 Dossiers réglementaires

Eau

Traitement des effluents industriels
 Eau ressource et géothermies
 Eau potable et assainissement
 Aménagement hydraulique



Nos services

Data

Systèmes d'information et data management
 Solutions pour le data management environnemental

Infrastructures

Déconstruction et désamiantage
 Géotechnique
 Fondations et terrassements
 Ouvrages et structures
 Risques naturels
 Déchets et valorisation

Aménagement du territoire

Projet urbain
 L'environnement au cœur des stratégies et projets
 Stratégie territoriale et planification

Références :



Portées
 communiquées
 sur demande

www.lne.fr